

Camille GILLE (1), Paul GOUVERNEUR (1)
 et Michel FLAHAUT (1)
 (1) Cercle d'histoire de Chastre

Roger van Cutsem et sa famille au « château Le Docte », de 1939 à 1943. Les Laboratoires Triosol à Chastre

Cet article a été précédemment publié dans le bulletin trimestriel du CHERCHA
 (Centre Historique d'Etude et de Recherche de Chastre)
 "La Mémoire de Chastre" n°85 (décembre 2011), pages 6 à 15.
 Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation des auteurs

Les anciens village et hameau contigus de Chastre (commune actuelle de Chastre) et de Perbais (commune actuelle de Walhain) ont été le cadre d'une prospérité commerciale et industrielle non négligeable, au dix-neuvième siècle et jusqu'au siècle dernier. L'existence à Chastre d'une gare des chemins de fer n'est pas étrangère à cette situation. La partie Rixensart-Gembloux, tronçon de la ligne Bruxelles-Namur dans laquelle cette gare se situe, a été inaugurée en 1855 déjà. A Chastre même, cette ligne était reliée à la ligne 324-325 des chemins de fer vicinaux, qui y disposaient également, jusqu'en 1950, d'une halte importante [1]. La gare desservait donc une vaste zone de chalandise. Ainsi, fleuron industriel local, une sucrerie s'implantera à proximité immédiate des voies, entre 1863 et 1882, sous l'impulsion de Victor Le Docte [2]. L'entreprise fermera ses portes en 1928, mais ses bâtiments sont toujours visibles aujourd'hui. Comptons aussi parmi tant d'autres établissements, des installations de battage de céréales, une laiterie, un atelier de fabrications métalliques, une manufacture d'instruments de musique, une fabrique de meubles, des dépôts de matériaux, etc. [3].

Le souvenir de certaines de ces entreprises est aujourd'hui bien effacé. C'est le cas pour les « Laboratoires Triosol », implantés à Chastre pendant peu de temps il est vrai – entre 1939 et 1943 –, et dont l'objet social était la fabrication et la vente de spécialités pharmaceutiques. Nous allons en présenter l'histoire. Nos sources sont en majeure partie les archives et des souvenirs de monsieur Jean-Marie van Cutsem, un des fils du fondateur de l'entreprise, que nous remercions très vivement de son obligeance à nous renseigner.

1. La naissance de Triosol

Les Laboratoires Triosol naissent à Sauvenière en 1936. Cette année-là, les milieux d'affaires belges sont confiants. La crise *touche à sa fin*. La Belgique, qui a dévalué de vingt-huit pour cent la parité-or de son franc l'année précédente, *est sur la voie d'une expansion économique bien caractérisée. Une détente des rapports internationaux contribuerait, sans aucun doute, à accélérer le retour à la prospérité* [4], conclut le rapport de la Banque nationale pour cette

année-là. On sait ce qu'il en advint. En attendant, cela semble le moment d'investir, d'autant que les taux d'emprunt sont extrêmement bas. Ils tournent autour de un pour cent [5].

C'est ce que fait Roger van Cutsem, qui crée son entreprise sous la forme d'une sprl, au capital de cinquante mille francs belges [6].

2. Qui est Roger van Cutsem ?

Roger van Cutsem est né à Boechout (province d'Anvers) le 17 mai 1897, fils de Paul et de Victorine de Bruyne. Il se marie à Waremmes, le 13 juin 1919, avec Elvire Roberti, née à Waremmes le 18 novembre 1900, cinquième enfant d'Auguste et d'Elvire Percy. Issu d'une famille qui fait remonter loin dans le temps son origine, Roger van Cutsem appartient à une branche anversoise de celle-ci, qui a compté dans ses rangs notaires, magistrats, et autres citoyens impliqués dans la gestion de la cité. Roger van Cutsem est juriste de formation, dans le droit fil de cette lignée.

C'est peut-être son mariage qui va infléchir sa destinée. Sa femme, Elvire Roberti, n'appartient pas à une famille de *gens de robe*, mais à une famille d'importants et entreprenants pro-

priétaires terriens hesbignons. Son beau-père, Auguste Roberti, est ainsi devenu administrateur délégué de la société anonyme « Sucrerie Notre-Dame » à Oreya, créée par sa famille après le rachat par celle-ci de la « Sucrerie d'Oreya », fondée en 1889 par des membres de la famille Cartuyvels, mais dissoute en 1901 [7]. Quelques années après son mariage, vers 1925, Roger van Cutsem devient directeur de l'usine agricole « Sucrapaille » à Sauvenière (figure 1).

Cette usine est née comme « Sucrerie de Sauvenière » aux alentours de 1875 [8], mais a été reprise après la guerre de 1914-1918 par la s. a. Sucrerie Notre-Dame, évoquée plus haut, pour devenir une usine de fabrication d'aliments pour chevaux et bovins. Ses produits sont vendus sous la dénomination « Sucrapaille » ou « Sucrapaille Maxima », *marque déposée* (Figure 2).

Le « sucrapaille » qui a donné son nom à l'entreprise, est un fourrage constitué à partir de paille ou de paillettes et de mélasse, *contenant le maximum de matière sèche, le minimum d'eau, à vingt-trois – vingt-cinq pour cent de sucre, d'une conservation indéfinie, sans coulage ni suintement*, précise une « réclame » de la Sucrerie d'Oreya, en 1912 [9]. L'usine était installée à l'angle des actuelles chaussée de Tirlemont et rue Baron Charles Poswick, juste



Sauvenière Usine Sucrapaille

Figure 1. L'usine Sucrapaille à Sauvenière, vers 1950. Le bâtiment à gauche, présentant en pignon un bas-relief en médaillon, existe toujours. Le reste a disparu (Partie inférieure d'une carte-postale double présentant également la gare de Sauvenière. Collection particulière)

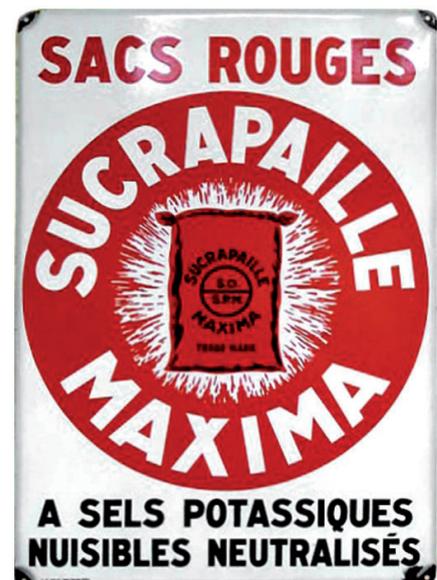


Figure 2. Plaque émaillée publicitaire pour les produits Sucrapaille, textes et dessins rouges et noirs sur fond blanc, 70 x 50 cm, Sauvenière, 1934. Collection particulière.

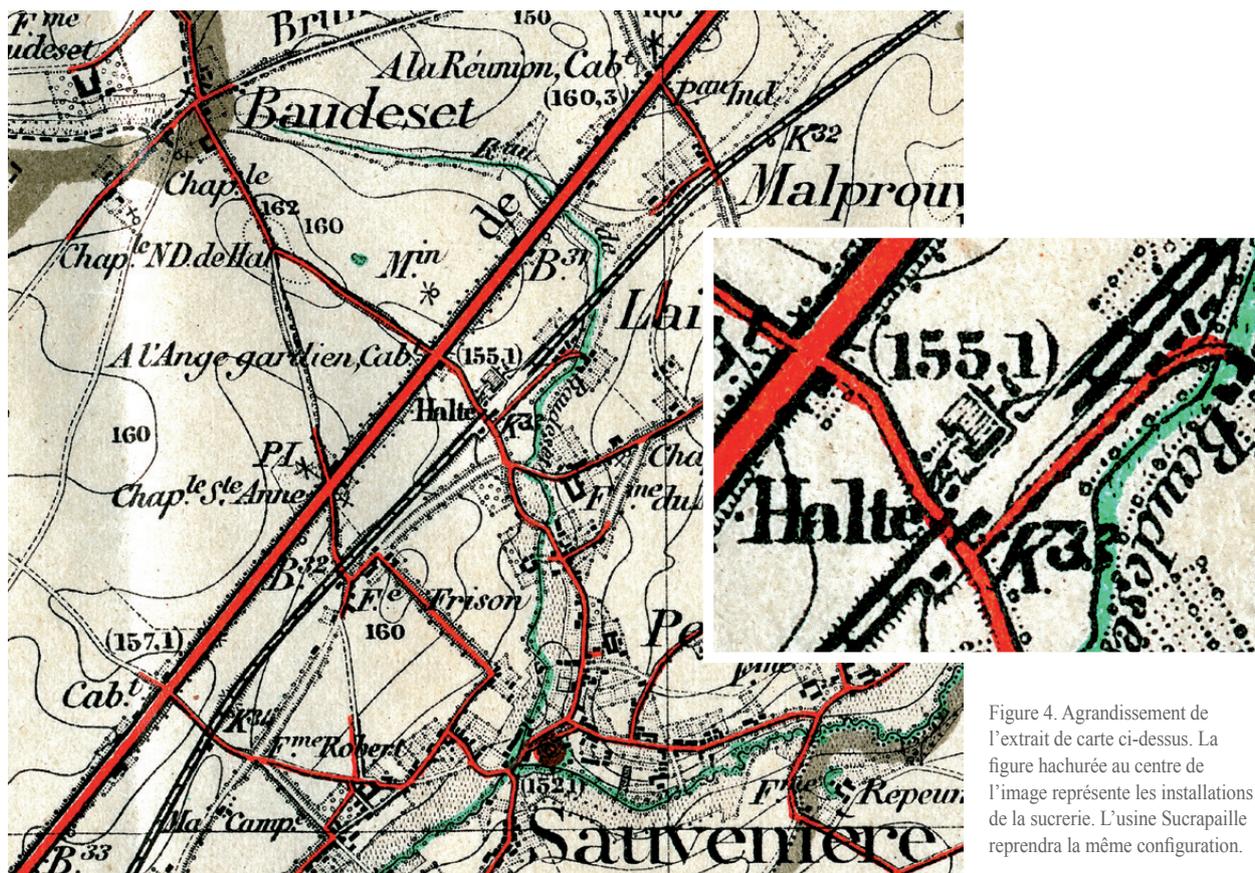


Figure 3. Situation de la « Sucrerie de Sauvenière », future « Sucrapaille », entre 1885 et 1894. Le site de l'usine et de la gare (Halte) est entouré d'un trait gris. Institut cartographique militaire, carte au 40 000^e, revue sur le terrain en 1885, zincographiée en 1892, dernière mise à jour en 1894, édition 1900.

Figure 4. Agrandissement de l'extrait de carte ci-dessus. La figure hachurée au centre de l'image représente les installations de la sucrerie. L'usine Sucrapaille reprendra la même configuration.

à côté de la gare de Sauvenière – ce n'est pas innocent de le relever –, située sur la ligne de la SNCB Gembloux-Landen (Figures 3 et 4). Elle possédait une voie ferrée propre qui la reliait à la ligne nationale. Dans les années 1920, elle comptait une cinquantaine d'ouvriers [10].

Roger van Cutsem y découvre le monde des productions agricoles. Il y découvre également le milieu des facultés agronomiques et vétérinaires belges, ce qui lui sera d'un grand profit par la suite. Mais est-ce vraiment confortable de dépendre professionnellement de sa belle-famille ? Roger van Cutsem se découvre-t-il une âme de chef d'entreprise indépendant ? Toujours est-il qu'il prépare sa reconversion. Établi dans la maison directoriale qui jouxte l'entreprise – et qu'il a fait agrandir –, il installe à proximité de la maison un élevage de poules, et teste sur celui-ci divers traitements vétérinaires, inspirés ou proposés par des chercheurs universitaires. Son fils Jean-Marie, quatre ans, né à Sauvenière, se souvient de cet élevage :

Grâce à la couveuse électrique, j'ai vu éclore un œuf et assisté aux premiers moments de vie d'un poussin. C'est un de mes premiers souvenirs d'enfant, rapporte-t-il.

Nous sommes en 1936. C'est l'année où la Raffinerie Tirlemontoise devient actionnaire majoritaire de ce qui est devenu entretemps la « Raffinerie » d'Oreye. Pour Roger van Cutsem, c'est décidé. Il commercialise à Sauvenière, dans le cadre de la société qu'il crée à cet effet, des spécialités vétérinaires destinées aux oiseaux d'élevage, pigeons, oiseaux de volières, poules et autres volatiles de basse-cour. Ces spécialités s'appellent *Liqueur*, *Anti-coccidiose*, *Anti-paratyphose*, *Anti-coryza*, *Anti-pullorose*, etc. (Figure 5).

La spécificité de l'entreprise n'est pas tant la recherche vétérinaire, que la mise au point pratique et le conditionnement de produits. Ceux-ci sont mis sur le marché sous la dénomination « Triosol - Laboratoires de Recherches bio-



Figure 5. En-tête d'un feuillet publicitaire vantant les mérites d'un anti-paratyphose pour les pigeons. Sauvenière, vers 1936. Bichromie vert et noir, en français et en néerlandais recto-verso. Archives Jean-Marie VAN CUTSEM.

logiques ». Pourquoi ce nom de « Triosol » ? Pour faire pièce à une société concurrente de l'époque, dénommée... Diosol, explique plaisamment Jean-Marie van Cutsem, d'après les dires de son père.

3. Triosol à Chastre

En janvier 1939, c'est le grand saut dans l'indépendance professionnelle. Roger van Cutsem abandonne Sucrapaille – la commune de Sauvenière le déclare « sorti » le 11 – et déménage sa famille et son entreprise à Chastre, où il est inscrit le 27 du mois dans le registre de la population. Pourquoi Chastre ? Écoutons son fils

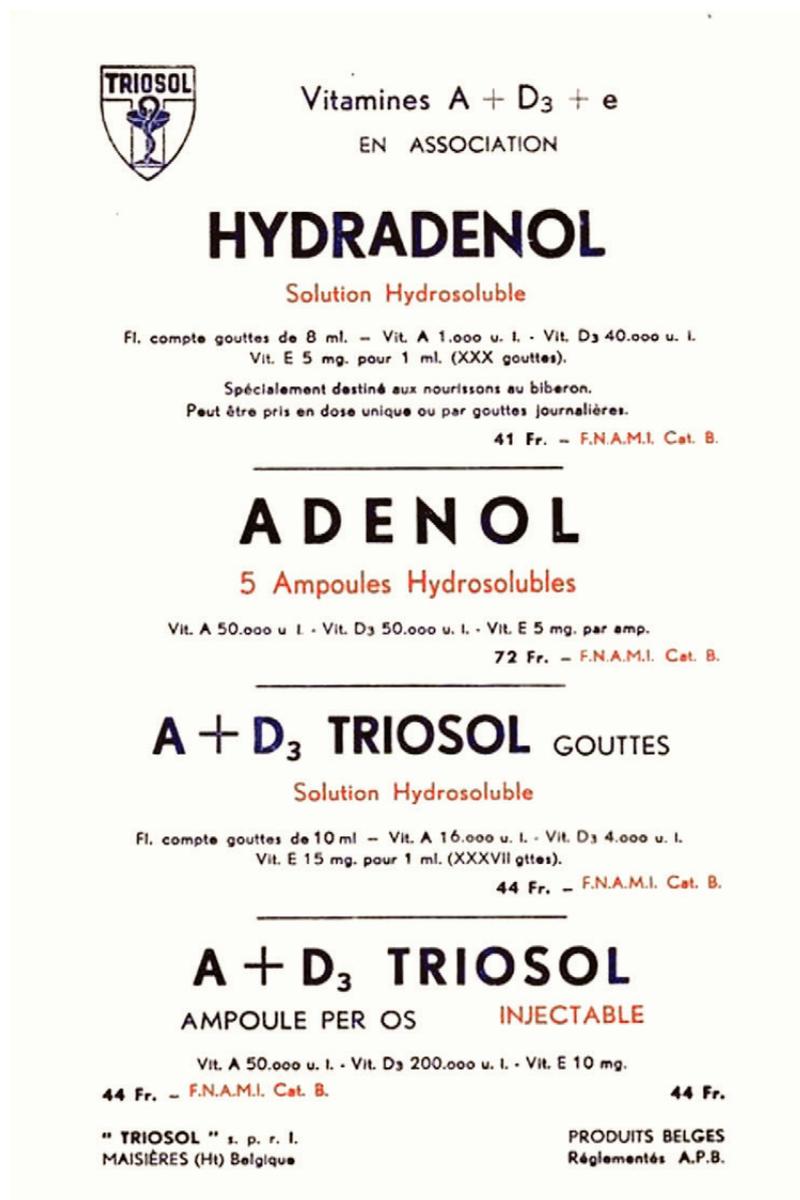
Jean-Marie. *Mon père a choisi Chastre pour s'y implanter, car il y a trouvé une habitation suffisamment grande pour héberger ses cinq enfants et ses bureaux. Il avait également besoin, à proximité, de locaux convenant à l'installation du laboratoire, et tout cela près d'une gare. La propriété remplissait ces conditions.*

La famille s'installe dans ce qui est appelé un peu pompeusement le « château Le Docte », que Roger van Cutsem prend en location (Figure 6).

La bâtisse, grosse villa sur plan carré, flanquée d'une tour, a été érigée avant 1882 par Victor Le Docte, le constructeur de la sucrerie voisine, fermée depuis près de dix ans. A l'époque de



Figure 6. Chastre, le « château Le Docte » vers 1900, à l'époque de sa splendeur. Le patronyme éponyme a connu plus d'une version. Initialement Dogue ou Le Dogue, devenu Le Docte au dix-huitième siècle, il est aussi noté Ledocte, notamment à Chastre. La graphie « Le Docq », qui a pu également exister autrefois, doit être considérée, pour l'époque, comme une version fantaisiste de l'éditeur du document (Carte postale ayant circulé, timbre « armoiries », 1893-1907. Coll. Camille GILLE)



TRIOSOL

Vitamines A + D₃ + e
EN ASSOCIATION

HYDRADENOL
Solution Hydrosoluble

Fl. compte gouttes de 8 ml. - Vit. A 1.000 u. I. - Vit. D₃ 40.000 u. I.
Vit. E 5 mg. pour 1 ml. (XXX gouttes).
Spécialement destiné aux nourissons au biberon.
Peut être pris en dose unique ou par gouttes journalières.
41 Fr. - F.N.A.M.I. Cat. B.

ADENOL
5 Ampoules Hydrosolubles

Vit. A 50.000 u. I. - Vit. D₃ 50.000 u. I. - Vit. E 5 mg. par amp.
72 Fr. - F.N.A.M.I. Cat. B.

A + D₃ TRIOSOL GOUTTES
Solution Hydrosoluble

Fl. compte gouttes de 10 ml - Vit. A 16.000 u. I. - Vit. D₃ 4.000 u. I.
Vit. E 15 mg. pour 1 ml. (XXXVII gtttes).
44 Fr. - F.N.A.M.I. Cat. B.

A + D₃ TRIOSOL
AMPOULE PER OS **INJECTABLE**

Vit. A 50.000 u. I. - Vit. D₃ 200.000 u. I. - Vit. E 10 mg.
44 Fr. - F.N.A.M.I. Cat. B. 44 Fr.

" TRIOSOL " s. p. r. l.
MAISIÈRES (Ht) Belgique

PRODUITS BELGES
Réglementés A.P.B.

Publicité Triosol, années 1950 (?). L'entreprise est installée à Maisières. Papier-buvar, format 14 x 21 cm, impression recto-verso, en français et en néerlandais, bichromie noir et rouge. Coll. particulière.

l'installation des van Cutsem en ses murs, la villa n'est plus habitée depuis un temps certain, elle manque de confort et nécessite un sérieux rafraîchissement intérieur. C'est ce à quoi s'emploiera le père de famille, qui rebaptisera illico son petit château en « Castel d'Alerne », allusion à cette ancienne appellation de « Chastre-Dame-Alerne » du village où il s'est installé. Les laboratoires proprement dits seront établis dans une annexe de la propriété, un long bâtiment situé au nord-ouest de la maison, aujourd'hui à l'abandon (Figure 7).

Malheureusement, la guerre surviendra rapidement, avec les drames que l'on sait. Pour ce qui concerne l'entreprise, l'état de guerre,

dès 1939, conduit à l'interdiction de tous les concours internationaux de pigeons. La conséquence fut une chute très importante de la vente des spécialités destinées à la colombophilie, le point fort de Triosol. Cette situation incite Roger van Cutsem à prendre un tournant radical : il commercialisera dorénavant des spécialités pharmaceutiques à usage humain. Seront mis alors sur le marché, du *Vitadenol* et du *Vitabedenol* – spécialités à base de vitamines, comme leur nom le laisse supposer –, premières productions d'une ligne de produits qui ne trouvera un terme qu'en 1993. Nous en parlerons plus loin. En attendant, la guerre frappe à Chastre comme ailleurs. Écoutons Jean-Marie van Cutsem.

En mai 1940, une attaque aérienne manquée, visant la ligne de chemin de fer et le pont du vicinal enjambant cette dernière, a eu pour résultat que le « Castel d'Alerne » et ses dépendances n'avaient plus ni portes ni fenêtres. Que des dégâts matériels donc, mais aussi une très grande frayeur. Devant cette situation mes parents décidèrent de partir se réfugier chez des amis à Fleurus. Arrivés sur place, ils ont trouvé porte close. Ce qui les a obligés à aller plus loin. Pour revenir à Chastre début septembre seulement. Heureusement, un frère de ma mère avait fait remettre entretemps portes et fenêtres en état. La maison et le laboratoire avaient été exposés un certain temps, non seulement aux quatre vents, mais aussi aux pillards, et la remise en route de l'entreprise par mon père s'avérera ardue.

Une fois celle-ci remise sur ses rails, le plus grand problème de mon père ne fut pas de vendre la production, mais bien de trouver les matières premières et les articles de conditionnements pour satisfaire aux demandes.

Les fonctionnaires belges préposés au ravitaillement des entreprises faisaient réellement tout ce qu'ils pouvaient. Par ailleurs, la fabrication des médicaments était considérée par l'occupant comme prioritaire. Mais les autorités d'occupation ne laissaient aux Belges que ce dont ils n'avaient pas besoin eux-mêmes. Mon père devait se débrouiller comme il pouvait.

Un exemple entre mille : Triosol avait reçu, du Secours d'Hiver [11], une commande importante de comprimés de calcium chocolaté, destinés aux enfants des écoles. Mon père entreprit donc toutes les démarches nécessaires pour obtenir les matières premières nécessaires, dont cent kilos de cacao. Le ministère compétent lui fait livrer cent kilos... de chocolat, en lingots d'un kilo chacun. Je passe sur les détails techniques, mais ces lingots ne pouvaient en aucune manière servir à la fabrication des comprimés commandés.

Le chocolat était néanmoins une denrée rare. Le stock reçu est donc rentré dans un marché parallèle, où le troc régnait en maître. Si mes souvenirs sont exacts, mon père est arrivé à ses fins, cacao pour chocolat, troc pour troc.

Un autre exemple : La vitamine D nécessaire à la fabrication du Vitadenol n'était pas disponible en quantité suffisante en Belgique. Mais en France, les laboratoires Rhône-Poulenc, producteurs de la dite vitamine, détournaient une partie des livraisons qui devaient partir pour l'Allemagne.

Il était donc possible d'en acheter sous le manteau. Alors, mon père passait commande au chef du train Paris - Bruxelles, et lui remettait une liasse de billets de banques coupés en deux. A son retour à Bruxelles, le chef de train lui livrait les ampoules de vitamine D, et mon père lui remettait l'autre moitié des billets de banques.

4. La gestapo au Castel d'Alerne

C'est dans cette ambiance qui obligeait mon père à poser des actes interdits par l'occupant, qu'une après-midi de printemps 1941, deux officiers de la gestapo, revolver à la main, firent irruption dans le salon où se trouvaient ma mère et ma sœur aînée.

Que cherchaient-ils ? Etaient-ils au courant des activités de ma mère dans la résistance ? Apparemment non. Pourtant, ma mère participait à la distribution de la presse clandestine, et organisait une étape-relais pour ceux qui voulaient gagner l'Angleterre via l'Espagne. La gestapo était-elle au courant de l'hébergement d'une jeune fille juive par mes parents, pendant quelques semaines ? Pas davantage. Etaient-ils au courant du troc illicite de mon père ? Non. Voici brièvement comment s'est déroulée cette visite, brutale et agressive.

A l'entrée intempestive des gestapistes dans le salon familial, ma mère se leva immédiatement et leur dit : « Messieurs, on ne rentre pas dans mon salon sans se faire annoncer. Si vous ne sortez pas, moi, je sors ». Elle se leva et se dirigea vers la porte. Mais les gestapistes l'empoignèrent alors, et la conduisirent directement au garage, auprès d'une... mitrailleuse, qui traînait là.

L'arme, trouvée dans le jardin de la propriété, avait sans doute été abandonnée par l'armée française en mai 1940. Elle avait en tout cas été mise expressément hors d'usage. Évidemment, lorsqu'elle avait été trouvée dans le jardin, elle aurait dû être remise à la gendarmerie. Mais elle nous avait plutôt servi dans nos jeux d'enfants. Erreur funeste.

Après la découverte de la mitrailleuse, les deux sinistres visiteurs entreprirent une perquisition générale. Sans doute par principe, et sans excès de zèle, heureusement. La perquisition fut vaine, grâce au bon réflexe de ma sœur, restée dans le salon. A quelque chose, malheur est bon : la précipitation des officiers nazis à mettre la main sur l'objet délictueux, lui permit de cacher des docu-

ments compromettants, rangés benoîtement dans un tiroir du bureau de ma mère. Elle les enfouit sous les cendres froides du feu ouvert. La conduite intelligente du chef du laboratoire présent dans la maison nous sauva également. C'était une dame, Léonie Moris, de nationalité luxembourgeoise, parlant parfaitement allemand. Elle cacha subtilement la porte d'entrée d'une chambre où se trouvaient des armes de chasse interdites. Les gestapistes n'y virent que du feu.

Mon père étant en déplacement, ma mère fut embarquée pour détention d'arme illicite. Heureusement, les policiers la conduisirent à la prison de Saint-Gilles et non pas dans les cachots de la gestapo. Avant de quitter les lieux, ils dirent à ma sœur que ma mère était prise comme otage et que mon père devait se constituer prisonnier dès son retour. Ce qu'il fit. La détention de mes parents à St-Gilles dura un mois environ, mais cela est une autre histoire.

5. La fin de Triosol à Chastre

Suite à ce très grave événement, mes parents, ayant analysé les faits et rassemblés les éléments

dont ils disposaient, eurent la certitude que cette descente de la gestapo avait été provoquée par une dénonciation. Un voisin ? Un fournisseur ? Mes parents n'ont jamais voulu le savoir et nous ne le saurons jamais. Mais en conséquence, et malgré les énormes difficultés que représentait le déménagement d'une entreprise pendant la guerre, ils décidèrent de quitter Chastre au plus tôt. Ce qui fut fait en 1943.

L'épisode chastrois de Triosol prenait fin. Le 28 octobre 1943, le chef de famille déclarait son départ de Chastre à l'administration communale, et le 30 octobre, les van Cutsem étaient « radiés » du registre de la population. Les laboratoires s'installaient à Maisières (Hainaut), à l'adresse (actuelle) 243, rue Grande, pour y rester jusqu'au terme de la vie de l'entreprise.

Durant la période qui s'écoula entre fin 1940 et fin 1943, la société Triosol aura quand même mis sur le marché de nouvelles spécialités, notamment le *Mucosol* et l'*Ephedragol*, médicaments destinés aux voies respiratoires supérieures, le *Kermosol*, sirop contre la toux, et diverses spécialités à base de vitamines.



Figure 7. Bâtiment à l'abandon des anciens laboratoires « Triosol » sis dans la « propriété Le Docte ». Photo Paul GOUVERNEUR, février 2011.

6. La liqueur d'Alerne

Dans un autre domaine, Roger van Cutsem a développé très tôt à Chastre, un département de produits destinés à l'élaboration de liqueurs. L'idée était bonne : le marché des authentiques liqueurs françaises se tarissait dès 1939. Plus de *Bénédictine*, de *Chartreuse*, de *Verveine* et autres élixirs divins (ou diaboliques). Le chef d'entreprise s'appliquera à mettre au point leurs substituts, en veillant soigneusement à reconstituer les saveurs d'origine, à l'aide de savants mélanges d'arômes. Pas question bien sûr de les afficher sous les appellations d'origine. Mais les clients ne s'y trompent pas : c'est bon.

Chose remarquable, même s'il n'est plus dans le giron familial, le département « arômes » existe toujours, sous sa dénomination d'origine, « Lick Essences » [12]. Un des arômes produit porte d'ailleurs le nom de... « Liqueur Abbaye d'Alerne » (Figure 8).

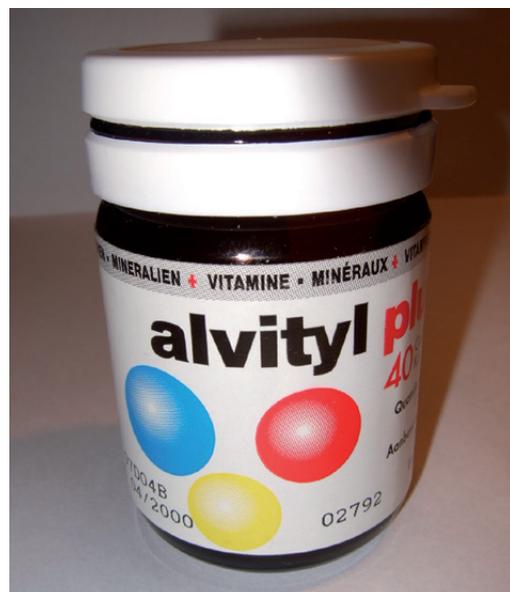


Figure 8. « Liqueur Abbaye d'Alerne », arômes pour liqueur et spiritueux, 20 ml. Produit commercial, version actuelle (2011). Le produit originel a été imaginé et commercialisé par Roger VAN CUTSEM à Chastre.

Où l'on apprend à la fois l'existence de cette abbaye créée pour les besoins de la cause, et l'origine *bénédictine* de ce savoureux breuvage, qui aurait des vertus médicinales, selon certains distributeurs. Malice ? Pas vraiment. Lisez entre les lignes qu'à la dégustation, le produit fini devrait vous donner l'impression d'une authentique *Bénédictine*.

Après la guerre, Triosol continuera à se développer, mais pas suffisamment pour avoir son propre centre de recherches. Afin de poursuivre son expansion, l'entreprise devint concessionnaire de grandes sociétés pharmaceutiques (allemande, française, japonaise et suisse) et perdit petit-à-petit son autonomie.

Jean-Marie van Cutsem nous précisera que les spécialités pharmaceutiques à usage humains les plus produites ou commercialisées sous pavillon Triosol, seront l'*Adenol*, l'*Alvityl* (Figures 9 et 10 ci-dessous), les *Beston*, *Cenol*, *Foselite*, *Tocanol* (vitamines), le *Berganol*, les *Ebexol* et *IRS19* (traitement des infections des voies respiratoires supérieures), le *Créon* (traitement des insuffisances pancréatiques), le *Dicetel* (traitement symptomatique des colopathies fonctionnelles), le *Latepyrine* (traitement symptomatique en cas de fièvre et maux de tête, grippe), le *Prolixan* (anti-inflammatoire), le *Somex* (sommifère), le *Sulfarlem* (régulation hépatique), etc. »



MINÉRAUX + VITAMINES - MINÉRAUX + VITAMINES

alvityl plus

Nutriënt

Une capsule contient/ Een capsule bevat/ Ein Kapsel enthält:

| MINÉRAUX - MINERALIEN - MINERALIEN | | *% | |
|--|---------|------|---|
| Fer - Ijzer - Eisen (FeSO ₄) | 7,5 mg | 53,6 | % |
| Iode - Jodium - Jod (IK) | 100 µg | 66,7 | % |
| Cuivre - Koper - Kupfer (CuSO ₄) | 2,5 mg | 100 | % |
| Manganèse - Mangaan - Mangan (MnSO ₄) | 0,6 mg | 17 | % |
| Zinc - Zink (ZnSO ₄) | 15 mg | 100 | % |
| Molybdène - Molybdeen - Molybdän (Na ₂ MoO ₄) | 22,5 µg | 15 | % |
| Chrome - Chroom - Chrom (CrCl ₃) | 50 µg | 40 | % |
| Selenium - Seleen - Selen (levure, gist, Hefe) | 70 µg | 100 | % |
| VITAMINES - VITAMINEN - VITAMINE | | *% | |
| Vit.A | 1000 µg | 125 | % |
| Vit.B1 | 1,8 mg | 129 | % |
| Vit.B2 | 2,1 mg | 131 | % |
| Vit.B3 | 22 mg | 122 | % |
| Vit.B6 | 2,2 mg | 110 | % |
| Vit.B12 | 2,2 µg | 220 | % |
| Vit.C | 100 mg | 167 | % |
| Vit.D | 7,5 µg | 150 | % |
| Vit.E | 30 mg | 300 | % |
| Acide folique - Foliumzuur - Folsäure (Vit. B ₉) | 220 µg | 110 | % |

* = % Apport Journalier Recommandé
 = % Aanbevolen Dagelijkse Hoeveelheid
 = % Empfohlene Tagesdosis

En 1977, la famille van Cutsem vend ses actions Triosol à la division Kali-Chemie AG du groupe Solvay. Le fondateur de Triosol est mort seize années auparavant, à l'âge de soixante-trois ans, et Jean-Marie van Cutsem est alors un des directeurs de l'entreprise. Il le restera d'ailleurs après la vente. L'entreprise occupe à cette période une cinquantaine de personnes, dont environ trente à la production et au conditionnement, douze à la vente et à l'information médicale, quatre à l'entretien et à la maintenance, et quatre au contrôle de qualité et au développement.

Plus tard, en 1993, Solvay créera Solvay-Pharma, en fusionnant différents sociétés pharmaceutiques, dont Triosol. Le nom restera néanmoins présent dans une division « Triosol Gastroentérologie » de Solvay-Pharma. *Ce n'est pas parce que l'on veut profiter du prestige de l'emblème Solvay que l'on abandonne pour autant des dénominations connues dans le monde médical*, écrira un journaliste à l'époque [13]. Solvay-Pharma sera vendue à son tour, en 2009-2010, à la société Abbott.

Aujourd'hui, les anciens bâtiments Triosol à Maisières existent toujours, mais ils ont été vendus par lots pour d'autres destinations que la production pharmaceutique.

7. Conclusion

L'arrivée des Laboratoires Triosol à Chastre, au delà de possibles considérations personnelles du chef d'entreprise, est en grande partie due à l'attractivité que représentaient à l'époque le chemin de fer et ses facilités. La présence de la gare a induit à une certaine époque, à Chastre et à sa voisine Perbais, une certaine effervescence industrielle et commerciale. Il n'en reste plus grand-chose aujourd'hui. Le « Castel d'Alerne » quant à lui, a laissé peu de trace sous ce nom à Chastre, où la population le connaît sous son ancienne appellation de « château Le Docte ». Le *château* lui-même a vécu. Il est aujourd'hui ruiné à la suite d'un incendie survenu le 2 octobre 1999 (Figure 11) [14]. Fin d'une époque.



Figure 11. Le « château Le Docte » en triste état depuis l'incendie de 1999. Chastre, rue de la Sucrierie, 26. Photo Paul GOUVERNEUR, février 2011.



Portrait de Roger van Cutsem, par Marie-Thérèse HEYVAERT. Huile sur toile, 1967. Coll. Jean-Marie VAN CUTSEM. Tous droits réservés.

Le couple avait donné naissance à six enfants :

1. van Cutsem Thierry Louis Elvire Marie Joseph Ghislain, né à Berchem (Anvers) le 5 mars 1922
2. van Cutsem Monique Augustine Victorine Marie Joseph Ghislaine, née à Berchem (Anvers) le 5 mars 1922
3. van Cutsem Marie Christiane Paula Joséphine Ghislaine, née à Berchem (Anvers) le 23 février 1923
4. van Cutsem Anne Marie Augustine Joseph Antoinette, née à Gembloux le 22 août 1925
5. van Cutsem Philippe Marie Thérèse Germaine Joseph Antoine, né à Gembloux en 1927, décédé le 10 août 1933 à Namur, à l'âge de six ans
6. van Cutsem Jean-Marie Pierre Joseph Ghislain, né à Sauvenière le 12 septembre 1931.

Références

- [1] La ligne SNCV 324-325 passant par Chastre allait de Jodoigne à Courcelles. Pour cette ligne, voir GOUVERNEUR Paul : *A la recherche des lignes 324 et 325 du chemin de fer vicinal (capital 78) sur le territoire de Chastre*. 2009, Éd. du CHERCHA, Chastre, 51 pp.
- [2] GILLE Camille. *La sucrerie de Chastre*. Dans *La Mémoire de Chastre* n° 21, septembre 1995, pp. 1-2.
- [3] LOUIS BOULET Liliane. *Perbais au fil du temps*. Sd. [1994], Perbais, 157 pp. ; FLAHAUT Michel, CORNETTE Jacqueline. *Une lignée de musiciens dans la famille Moisse de Perbais, Blamont et Nil-Saint-Vincent*. Dans *La Mémoire de Chastre* n° 81, décembre 2010, pp. 4-17.
- [4] FRANCK Louis (gouverneur). *Rapport de la Banque nationale de Belgique sur les opérations de 1936*. Bruxelles, 1937, 74 pp.
- [5] *ibid.*, p. 17.
- [6] Il est difficile d'évaluer l'importance de cette somme à l'époque. Elle correspondrait approximativement à un montant de 17.000 euros actuels.
- [7] JACQUMAIN Carol, MUSICK Arlette. Dans *Hesbaye liégeoise*. Centre d'Histoire de l'architecture et du bâtiment de l'U.C.L. (dir.), 1986, Mardaga, Liège, 219 pp. (*Histoire*, p. 60) ; *Cité du Sucre* - site de la Commune d'Oreye. (<http://www.oreye.be/>, 2011).
- [8] DUBOST P. C. *Voyage agricole en Belgique*. Dans BARRAL J.-A. (dir.) *Journal de l'agriculture*, Paris, juil.-sept. 1875, T. 3, pp. 51-55.
- [9] En français, dans *De Postrijder der Provincie Limburg* du 9 octobre 1912 (et sans doute bien ailleurs).
- [10] FERON Jacqueline. *Notre dernier chef de gare : Léon FRANÇOIS*. Dans *Le Sauvenièreoy*, Sauvenière, septembre 1988. Repris par KARWATKA Michel, dans *Bienvenue à... Sauvenière*. <http://users.skynet.be/sauveniere/Presentation/Portraits/LeonFrancois.htm> ; 2011).
- [11] Le Secours d'Hiver est une œuvre d'aide alimentaire et de santé, visant notamment la population scolaire. Créée à l'initiative de l'occupant en octobre 1940, elle fut néanmoins investie par nombre de Belges, qui s'y dévouèrent sincèrement.
- [12] Lick Sprl - En Vaux, 85 - 4632 Cerexhe-Heuseux.
- [13] PONCIN Jacques. *Solvay fait de la pharmacie un gage de sa santé*. *Le Soir*, 25 septembre 1993, p. 4.
- [14] UYTTERHAEGHE Marc. *Le « château » a brûlé*. Vers l'Avenir BW, 5 octobre 1999, p. 23. In GILLE Camille. *Chastre dans les écrits*. 2000, Éd. du CHERCHA, T. 13, 96 pp. (pp. 76-77).